

I - Le règlement des cotisations est obligatoire avant le début des ateliers même pour un essai. Si un adhérent ne souhaite pas poursuivre au delà de deux semaines d'essai, il doit le faire savoir au bureau au plus tard le 10 octobre et le règlement sera restitué (au delà aucun remboursement ne sera effectué).

II - Les cotisations peuvent être réglées en espèces, en chèques bancaires, en chèques vacances et en bons « Loisirs » délivrés par la mairie. Le tarif adulte est appliqué à partir de 18 ans. Le tarif enfant peut être prolongé jusqu'à 25 ans sur présentation de la carte d'étudiant pour la pratique d'un instrument.

Pour les activités autres que la pratique d'un instrument, une réduction sera escomptée à partir du 2ème enfant.

III - Pour les paiements fractionnés, nous demandons aux adhérents de limiter le nombre de chèques à quatre, sauf absolue nécessité et accord de la Présidente. Les encaissements se feront le 20 du mois (le 1^{er} chèque le 20 septembre, le dernier le 20 mars).

IV- Les chèques vacances seront encaissés dès leur dépôt. Un chèque de caution sera exigé en attente du dépôt de ces chèques. **Il sera encaissé le 20 mars si les chèques vacances ne sont pas remis à cette date.**

Pour tout règlement, si le nom du titulaire est différent de celui de l'adhérent, veuillez inscrire le nom et prénom de ce dernier au dos du chèque.

Le règlement intérieur est disponible lors des inscriptions et au bureau du Comité d'Animation.

(Association loi 1901 – Siret : 317 495 877 00019)



Le Comité d'Animation propose sur la période scolaire des ateliers autour d'activités socioculturelles, dispensés par des professionnels. Certaines activités ont pour objectif la production d'un spectacle de fin d'année (gala de danse, spectacle musical et orchestre, festival théâtre, concert chorales, concert guitares et chants) et d'une exposition des ateliers dessin/peinture, arts plastiques, poterie, cartonnage et meubles en carton.

Le Comité d'Animation organise aussi :

- des « ateliers petites vacances » (Toussaint, hiver et printemps) avec au menu différentes activités comme arts plastiques, cuisine, échecs, éveil musical, éveil à la nature, expression corporelle, pêche, poterie, théâtre, zumba.
- des stages ponctuels de meubles en carton.
- des ateliers musique instruments divers en février.
- une soirée dansante, une foire aux jouets de la St Nicolas, un loto.

Inscriptions

Mardi 07 juin 2016 de 18h00 à 19h30

Mardi 06 septembre 2016 de 18h00 à 19h30

au centre Henri QUEFFELEC

Les animateurs seront présents en fonction de leur disponibilité.

Et

Forum des associations samedi 03 septembre 2016

Assemblée générale

Vendredi 18 novembre 2016

à 18h30 à l'Espace Nelson Mandela

Permanence : Le secrétariat du Comité d'Animation est ouvert au centre Henri Queffélec :

- le matin de 09h00 à 12h00 : mercredi
- l'après-midi de 14h00 à 18h00 : mardi, jeudi, vendredi
- de 14h00 à 19h00 : lundi, mercredi

Renseignements au 02.98.07.29.40 ou ca-gouesnou@orange.fr
Site internet : <http://ca-gouesnou.org>

Musique

Les instruments proposés sont les suivants :

Accordéon diatonique
Batterie
Bombarde
Clarinette
Flûte à bec, irlandaise
Flûte traversière
Guitare / Guitare basse
Mandoline, Dobro, Banjo, Lap-steel, Bouzouki...
Piano
Saxophone
Synthétiseur
Trompette
Violon



Et aussi :

Eveil musical (4/7 ans)
Formation musicale (solfège 7 ans et +)
Chorales adultes – jeunes (7 ans et +)
Guitares et chants
Orchestre
Atelier jazz tous instruments
(orchestre et atelier jazz sont ouverts aux adhérents du Comité et à toute personne extérieure ayant une pratique d'instrument d'au moins 3 ans)

Activités

Eveil à la danse (4/5 ans)
Initiation à la danse (6/7 ans)
Danse classique (7 ans et +)
Danse modern'jazz (7 ans et +)
Dessin / Peinture (6 ans et +)
Langue bretonne
Meubles en carton
Poterie (7 ans et +)
Théâtre (7 ans et +)
Yoga nidra –natha – Yoyalates
Relaxation hatha yoga axée sur le mal de dos



Début de la saison 2016/2017

Les activités débuteront le **lundi 26 septembre 2016, semaine 39**

Tarifs 2016 / 2017

(E = enfant / A = adulte)

La **carte d'adhésion est obligatoire**, son coût est à rajouter au tarif des cotisations du tableau ci-dessous.

NOUVEAU : carte d'adhésion famille, à partir de 2 adhérents.

		Gouesnou	Extérieur	
MUSIQUE				
INSTRUMENTS ENFANTS	E	0h20	301,00	341,00
(SOLFÈGE OBLIGATOIRE POUR LES ENFANTS)	E	0h30	403,00	458,00
SOLFÈGE pour mémoire (inclus dans prix instruments)	E	0h45	98,00	108,00
INSTRUMENTS ADULTES	A	0h20	235,00	294,00
	A	0h30	353,00	441,00
EVEIL MUSICAL	E	0h45	98,00	108,00
GUITARES ET CHANTS	A	1h30	213,00	213,00
ATELIER JAZZ (1)	A	1h00	55,00	55,00
ORCHESTRE (1)	A	1h00	55,00	55,00
CHORALE JEUNES (1)	E	1h00	55,00	55,00
CHORALE ADULTES	A	1h30	83,00	83,00
AUTRES ACTIVITES				
DANSE	E	1h00	131,00	144,00
	E	1h30	197,00	216,00
DESSIN / PEINTURE	E	1h00	131,00	144,00
	E	1h30	197,00	216,00
	A	2h00	284,00	312,00
MEUBLES EN CARTON	A	2h00	284,00	312,00
POTERIE	E	1h30	197,00	216,00
	A	2h00	284,00	312,00
THEATRE	E	1h00	131,00	144,00
	E	1h30	197,00	216,00
	A	1h30	213,00	234,00
RELAXATION ou YOGA (2)	A	1h00	142,00	156,00
YOGA (2)	A	1h30	213,00	234,00
BRETON	A	1h30	213,00	234,00
ADHESION				
Carte individuelle			15,00	25,00
Carte famille			25,00	45,00

(1) dans le cadre de la pratique d'un instrument : l'orchestre, l'atelier Jazz et la chorale jeunes sont gratuits.

(2) Les adhérents inscrits au yoga de 1h30 peuvent participer gratuitement aux cours de 1h00. Pour ceux inscrits au yoga de 1h00, le cours suivant est en ½ tarif.